

# Saint-Germain du-Corbéis

le  
mag

N° 31 / Décembre 2023



## JOYEUSES FÊTES !



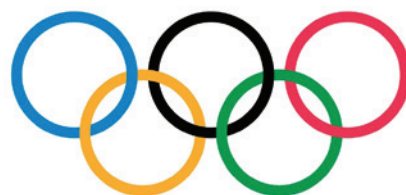
### ACTUALITÉS

PAGE  
**05** 30<sup>e</sup> Concours  
des maisons  
fleuries



### ÉCOLE

PAGE  
**08** Les enfants  
visitent la  
boulangerie



### CONCOURS PHOTO

PAGE  
**11** Le sport à  
Saint-Germain-  
du-Corbéis

## 12 JANV. Cérémonie des vœux à 19h Salle de la Prairie



- |   |  |
|---|--|
| <b>06</b><br>JANV. Assemblée générale Vie Libre<br>Salle des Pommiers             | <b>17</b><br>MARS Repas Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie                                    |
| <b>07</b><br>JANV. Galette des rois FNACA<br>Salle de la Prairie                  | <b>24</b><br>MARS Banquet FNACA<br>Salle de la Prairie   |
| <b>09</b><br>JANV. Galette des rois Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie         | <b>30</b><br>MARS Loto Foot<br>Salle de la Prairie   |
| <b>16</b><br>JANV. Thé dansant Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie              | <b>05</b><br>AVRIL Bourse aux vêtements<br>Salle de la Prairie<br>↓<br><b>07</b><br>AVRIL        |
| <b>21</b><br>JANV. Loto La Récré<br>Salle de la Prairie                           | <b>13</b><br>AVRIL Belote Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie                                  |
| <b>21</b><br>JANV. Cyclo-cross<br>Parc de l'Élan                                  | <b>14</b><br>AVRIL Repas dansant Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie                           |
| <b>27</b><br>JANV. Soirée Football<br>Salle de la Prairie                         | <b>05</b><br>MAI Loto Handball<br>Salle de la Prairie  |
| <b>28</b><br>JANV. Galette des rois St-Barthélemy<br>Petites salles de la Prairie | <b>08</b><br>MAI Commémoration<br>Monument des Aulnays   |
| <b>28</b><br>JANV. Journée Aéromodélisme<br>Gymnase                               | <b>12</b><br>MAI Vide-grenier La Récré<br>Parc de l'Élan   |
| <b>04</b><br>FÉVR. Bal country Fa Si La Danser<br>Salle de la Prairie             | <b>24</b><br>MAI Exposition Association Familiale<br>Salle des Pommiers<br>↓<br><b>26</b><br>MAI |
| <b>10</b><br>FÉVR. Belote Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie                   | <b>25</b><br>MAI Soirée Basket<br>Salle de la Prairie  |
| <b>11</b><br>FÉVR. Repas dansant Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie            | <b>28</b><br>MAI Fête des anniversaires Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie                    |
| <b>17</b><br>FÉVR. Tournoi École de Foot<br>Gymnase                               | <b>02</b><br>JUIN Repas des Aînés<br>Salle de la Prairie   |
| <b>20</b><br>FÉVR. Thé dansant Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie              |  |
| <b>16</b><br>MARS Soirée dansante Temps Retrouvé<br>Salle de la Prairie           |  |

Le mois de décembre est un moment important dans la vie de notre commune car nous votons le **budget**. Il s'agit d'un acte administratif obligatoire, mais c'est beaucoup plus ! C'est un outil qui permet de suivre nos actions et surtout c'est la déclinaison de nos projets.

La réalisation de notre budget, comme les précédents, respecte et confirme nos engagements en premier lieu desquels notre engagement à **ne pas augmenter la part communale des impôts**. C'est aussi la traduction de notre volonté de travailler à l'amélioration de la **qualité de la vie** à Saint-Germain-du-Corbéis.

Le projet d'agrandissement et de rénovation du **gymnase**, les travaux de **voiries, l'enfouissement des réseaux électriques**, l'aménagement du **cimetière**, mais aussi **l'aide financière accordée aux jeunes de moins de 18 ans**, la subvention au **CCAS**, le **conseil municipal jeunes** sont autant de décisions qui ont un impact budgétaire. De ces engagements forts découlent des choix et notamment le suivi rigoureux des **dépenses de fonctionnement**. C'est ainsi que nous avons décidé de fermer l'ensemble des salles municipales durant les vacances de Noël et de février.

Pour ce qui concerne la rénovation du **gymnase**, ce sont des investissements importants qui sont prévus. Ce sont aussi des subventions qui sont recherchées. C'est la combinaison des deux qui permet de mener à bien ces projets et qui contribue à améliorer la qualité de la vie dans notre commune. Ces investissements laissent aussi espérer des économies à terme sur les consommations énergétiques.

C'est finalement l'objectif principal de la réalisation d'un budget. Rechercher un équilibre à court et à long terme entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Contenir les dépenses de fonctionnement pour permettre des investissements qui eux même contribueront à mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement. Comme vous le voyez, voter un budget c'est bien plus qu'un acte administratif, c'est l'affirmation de choix et la déclinaison d'une politique communale respectueuse des engagements pris et des contraintes.

Les maires-adjoint.es, les conseiller.es délégué.es, les élu.es de Saint-Germain-du-Corbéis se joignent à moi pour vous souhaiter de **belles et joyeuses fêtes** de fin d'année.

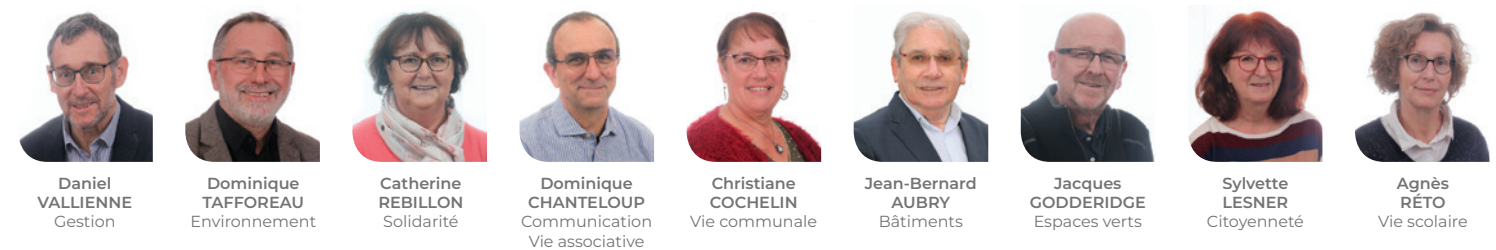


**Gérard LURÇON**  
Maire de Saint-Germain-du-Corbéis  
Vice-Président de la CUA  
Conseiller départemental

Nous vous donnons rendez-vous pour la **cérémonie des vœux** qui aura lieu le **vendredi 12 janvier 2024 à 19h**, salle de la Prairie.

*Bien sincèrement*

## Les élus vous accueillent en mairie



Pour toute demande de rendez-vous, merci de bien vouloir téléphoner au 02 33 82 26 80

## Mairie

9, place Yves DOSSAL  
61000 SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS  
02 33 82 26 80  
[communedestgermainducorbéis@wanadoo.fr](mailto:communedestgermainducorbéis@wanadoo.fr)  
[stgermainducorbéis.fr](http://stgermainducorbéis.fr)

## Horaires d'ouverture

**Lundi** : 08h30 - 12h00, 13h30 - 18h30  
**Mardi** : 08h30 - 12h00, fermeture l'après-midi  
**Mercredi** : 08h30 - 12h00, 13h30 - 17h30  
**Jeudi** : 08h30 - 12h00, fermeture l'après-midi  
**Vendredi** : 08h30 - 12h00, 13h30 - 16h30

## CÉRÉMONIE

### Vœux 2024

Le Maire  
et le Conseil Municipal

**vous souhaitent de belles  
fêtes de fin d'année**

**et vous convient  
à la cérémonie des vœux :**

**vendredi 12 janvier 2024  
à 19h  
Salle de la Prairie**

## NOUVEAU

### Carte d'identité et passeport

La Mairie commencera à délivrer les cartes d'identité et les passeports à compter du **lundi 8 janvier**.

Tous les lundis, mercredis, vendredis de 13h45 à 17h, uniquement sur rendez-vous.



## MAISONS FLEURIES

### Le concours fête ses 30 ans

Les participants du 30<sup>e</sup> concours des maisons fleuries étaient accueillis en mairie, jeudi 28 septembre, à l'occasion de la remise des prix.



Catégorie 1 – maison avec jardin très visible de la rue : **Denise GERBIN** (1<sup>er</sup> Prix), **Odile et Daniel FORESTIER** (2<sup>e</sup> Prix), **Jean-Luc TENIN** (3<sup>e</sup> Prix), **Gérad GALLAY** (4<sup>e</sup> Prix).

Catégorie 2 – maison à fenêtres fleuries ou mur fleuri : **Christina OZANNE** (1<sup>er</sup> Prix), **Claudine CHESNOT** et **Michelle de BAEREMAECCKER** (2<sup>e</sup> Prix à égalité).

## NOUVEAU

### Un site internet pour présenter les cimetières corbenois

Découvrez le site de présentation des cimetières de Saint-Germain-du-Corbéis.

Vous pourrez, à partir de ce site, consulter les horaires d'ouverture des cimetières, les tarifs des concessions, le règlement mais également rechercher un défunt et consulter les affichages municipaux liés aux cimetières.

Rendez-vous sur le site internet de la commune, [stgermainducorbéis.fr](http://stgermainducorbéis.fr), rubrique Infos pratiques et démarches.



## Séjour pour Séniors

### Escalys, la bienveillance en partage, la sécurité en plus.

2 Espace Henri et Robert Gagnaire  
61000 Saint-Germain-du-Corbéis

[www.residences-escalys.fr](http://www.residences-escalys.fr)  
02 33 150 500



WIKIPOWER

# La Commune de Saint-Germain-du-Corbéis lance son premier achat groupé d'énergies (électricité 100% verte et gaz naturel) !

Réduire le coût des factures d'électricité et de gaz moins cher, c'est possible grâce au regroupement d'habitants de la même collectivité ! C'est ce que propose la commune de Saint-Germain-du-Corbéis en collaboration avec Wikipower !

La commune a placé les thématiques économique et énergétique au centre de ses priorités. En effet, elle organise aujourd'hui son premier achat groupé d'énergies. Une action dont les objectifs sont de permettre aux habitants et aux petites entreprises du territoire de réaliser des économies sur leurs factures d'énergies, ainsi que de les sensibiliser sur la thématique énergétique.

150 € d'économies moyennes !

Grâce à cette opération organisée par la commune, les habitants peuvent réaliser des économies moyennes de 150 € par an et par ménage ! Dans ce cadre, elle invite les habitants du territoire à se pré-inscrire gratuitement et sans engagement sur le site <https://stgermainducorbéis-energie.fr/> pour avoir ensemble encore plus de poids.

Le prestataire Wikipower accompagne la commune.

La commune a sélectionné la candidature de la société Wikipower, spécialisée dans l'organisation d'achats groupés d'énergies. Elle aura notamment pour missions de recenser les ménages intéressés grâce à leurs pré-inscriptions et

Réalisez des économies sur vos factures d'électricité et de gaz !

Pré-inscription gratuite et sans engagement jusqu'au 29 février 2024 sur : <https://stgermainducorbéis-energie.fr>

de répondre à toutes leurs questions, par téléphone et par e-mail. L'entreprise a pour but d'informer les habitants sur le marché de l'énergie ainsi que sur l'achat groupé. Elle assure un accompagnement continu des personnes intéressées par l'action, notamment dans les démarches de pré-inscription et de souscription.

Pré-inscription gratuite jusqu'au 29 février 2024.

Concrètement, les habitants et petites entreprises du territoire sont invités à se pré-inscrire gratuitement et sans engagement à l'achat groupé d'électricité et/ou de gaz avant le 29 février 2024, par Internet (<https://stgermainducorbéis-energie.fr/>) ou par téléphone (02 57 63 04 00).

La pré-inscription est simple et rapide, il suffit de se munir de sa dernière facture d'électricité et/ou de gaz pour compléter le formulaire.

Une fois l'offre négociée par la commune, chaque inscrit recevra un calcul personnalisé des économies qu'il pourrait réaliser, ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur. Chaque participant est ensuite libre d'accepter ou non l'offre.

Etienne Jallet, Président de Wikipower ajoute : « Plus le nombre de participants sera élevé, plus nous aurons de poids auprès des fournisseurs pour négocier les prix. J'invite donc les Corbenois à se mobiliser de manière massive et à partager cette action auprès de leurs proches. D'autant plus qu'il s'agit d'une action entièrement gratuite. »

Informations : <https://stgermainducorbéis-energie.fr/>  
[info@stgermainducorbéis-energie.fr](mailto:info@stgermainducorbéis-energie.fr) - 02 57 63 04 00

AMIS DU PATRIMOINE

# Saint-Germain-du-Corbéis pendant la guerre de 1939-1945 : appel aux Corbenois

Les Amis du patrimoine ont programmé pour les Journées du patrimoine de septembre 2024, année du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, une exposition avec conférence sur le thème inédit « Saint-Germain-du-Corbéis, 1939-1946 : Occupation, Libération, Reconstruction ».

Les recherches entamées aux archives de la mairie et aux Archives départementales ont déjà permis de trouver beaucoup d'informations. Toutefois, en complément de ces ressources, nous sommes à la recherche de documents, photos et témoignages sur cette période conservés par les familles. Comme lors de nos appels à contribution

pour l'histoire des écoles, les documents et photos collectés seront numérisés et restitués à leurs détenteurs. Toute information est la bienvenue pour obtenir des documents et pour recueillir des contacts. Nous souhaiterions en particulier retrouver les noms des combattants et prisonniers corbenois de cette époque ; il est très difficile

aujourd'hui d'en dresser la liste en raison de l'importance du renouvellement de la population de Saint-Germain.

Les Amis du patrimoine  
Jean-Claude MARTIN : 06 08 11 18 18  
[jean-claude.martin27@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.martin27@wanadoo.fr)  
Serge RADET : 06 88 67 30 11,  
[s.radet@wanadoo.fr](mailto:s.radet@wanadoo.fr)





## AUX DOUCEURS CORBENOISES

### Les enfants visitent la boulangerie

« A la boulangerie, nous avons fait des petits pains et des mini-croissants. Le chef a préparé une pâte à croissant. Il l'a coupée en triangles puis nous avons coupé un peu le milieu et nous avons roulé la pâte sur les extrémités. Ça nous a fait un croissant. Pour les petits pains, le spécialiste du pain a fait la pâte à pain. Nous l'avons roulée en boules et ça nous a fait un pain. Le lendemain, Nicolas, le boulanger, nous les a apportés. »

Rosanne, élève de CE2

« Le secret des croissants ? De la farine, du beurre et je ne vous dis pas le reste... »

Julia, élève de CE2

« En plus, nous avons eu une toque sur notre tête. »

Mira, élève de CE1

« C'était délicieux. » Khézia, élève de CE2



## COURS D'ANGLAIS

### Welcome Amber !



**Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir une assistante d'anglais dans notre école. Elle s'appelle Amber et a 24 ans.**

Elle vient des Etats-Unis, de Caroline du Sud. Elle ne parle qu'anglais et intervient dans deux écoles primaires et au collège Jean Racine. Elle vient dans notre école tous les jeudis après-midi pour travailler avec les CM1 et CM2.

C'est une grande chance de l'avoir ! Elle nous fait découvrir sa culture à travers ses photos de famille et elle nous apprend à parler anglais comme « I can jump », « Can you read, please ? ». Sa mission se termine aux vacances de Pâques.

## SEMAINE DU GOÛT

### English Breakfast

**Pour la semaine du goût, nous sommes passés à l'heure anglaise. Nous avons découvert le traditionnel petit déjeuner anglais.**

Nous avons appris en classe le vocabulaire : sausage, milk, tea, beans...

Servi sous forme de buffet dans la cantine de l'école, notre petit déjeuner fut l'occasion de découvrir une autre façon de manger le matin.

Nous avons dégusté notre « English Breakfast » et nous avons beaucoup aimé !



## PATRIMOINE

### Sortie au musée

**Dans la cadre des 40<sup>e</sup> journées européennes du Patrimoine, les élèves de CM1 se sont rendus au musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon le vendredi 15 septembre 2023.**

A cette occasion, les élèves ont rencontré les dentellières et ont découvert, lors d'une démonstration, les différentes étapes de réalisation de cette dentelle.

## ESCALYS

### Rencontre intergénérationnelle

**Mardi 28 novembre, la classe de CP CE1 de Flavie Rémond s'est rendue à la résidence Escalys.**

Au programme, lecture offerte par les enfants de la classe aux personnes âgées de la structure, une lecture dialoguée que les enfants ont minutieusement préparée en classe.

Ensuite, jeux de société par groupe de cinq, quatre enfants et un résident. Enfin, l'après-midi s'est terminé par un goûter collectif.



## ANOVA

### Les CE2 et CM2 vont au spectacle « Ce chat qui est en toi »

**Résumé :** « Le spectacle parle d'un chat qui peut se transformer en humain. A un moment elle ne voulait pas retourner dans son corps de chat mais la déesse des chats avait besoin d'elle et elle a dû retourner dans son corps de chat. Il y avait des effets sonores avec des bruits de chats. Ils ont même expliqué comment les chats ont été domestiqués tout en restant toujours sauvages. » **Lubin et Noah**

« J'ai adoré car il y avait de la musique entraînante, on avait l'impression qu'il y avait de vrais chats avec les bruitages. » **Matteo**

« Ce que j'ai aimé le plus ce sont les lumières et la musique. » **Shana**

« J'ai aimé quand le monsieur avec le piano a fait la chanson de Miraculous. » **Lilou**

« Il y avait une dame qui chantait des chansons. Ça m'a fait rire quand on entendait des chats. On aurait dit des vrais chats. » **Mathilde**



« J'ai aimé le coffre qui s'ouvrait avec tous les animaux. C'était la jungle. J'ai aimé le monsieur qui dansait sous la pluie. J'ai aimé la lumière blanche qui éblouissait. » **Jules**

« J'ai aimé la fin du spectacle car ça chante et c'est drôle. » **Elayah**

« Il y avait de la vraie musique comme la panthère rose. J'ai aimé le monsieur qui faisait du piano. » **Kellam**

# Animations

## BIENVENUE

### Garance et Méline rejoignent le CMJ

#### Garance GRESSANT

Elève en classe de CM2, elle pratique l'escrime et le piano. Elle aime le dessin et la couture.

#### Méline TINOIS

À 10 ans, Méline est en classe de CM2 à l'école de Saint-Germain, elle aime le dessin.



## PÂQUES

### Chasse aux oeufs

Samedi 6 avril 2024  
de 14h à 17h,  
Parc de l'Élan

Pour les enfants corbenois, sur inscription.



## SPECTACLE

### Chants signés

Samedi 20 avril 2024  
Salle de la Prairie  
2 représentations  
14h à 16h - 16h à 18h

Avec l'association « Signer ensemble ».



## CULTURE

### Troque tes livres

Apportez un livre... et repartez avec d'autres...

Une fois par mois, Cour du Corbys (derrière La Poste) de 10h à 12h et de 14h à 17h :

- Samedi 27 janvier 2024
- Samedi 17 février 2024
- Samedi 16 mars 2024
- Samedi 13 avril 2024

## ÉVÈNEMENT

### Les Corbenois ont du talent !

Jeudi 9 mai 2024  
de 9h à 18h, salle de la Prairie

Une exposition destinée à valoriser les talents des habitants de la commune : dessin, peinture, loisirs créatifs...

Inscription avant le 30 avril 2024.

Ouvert à tous.

Vote et remise du **Prix du Public** du concours photo 2024.

Mairie : 02 33 82 26 80 (tapez 1)  
communedestgermainducorbais@wanadoo.fr

## JARDIN

### Troc plantes

Vendredi 17 mai 2024  
de 16h à 20h,  
Parc de l'Élan



## FÊTE

### Soirée musicale

Samedi 6 juillet 2024  
Parc de l'Élan

Avec feu d'artifice.

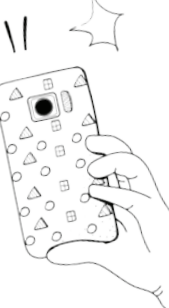


Christiane COCHELIN  
Vie communale



# CONCOURS PHOTO

4<sup>e</sup> édition



## 2024, ANNÉE OLYMPIQUE

### LE SPORT à Saint-Germain-du-Corbéis

La municipalité organise cette année une quatrième édition du concours photo sur le thème : « 2024, année olympique : LE SPORT à Saint-Germain-du-Corbéis »

Le concours est réservé aux photographes amateurs domiciliés sur la commune et se divise en quatre catégories :

- Catégorie **Jeunes** (de 8 à 16 ans)
- Catégorie **Adultes** (à partir de 17 ans)
- Catégorie **École**
- Catégorie **Associations**

Les photos devront être prises exclusivement sur la commune jusqu'au 15 avril 2024.

Elles ne devront pas être retouchées (montage, surimpression, filtres interdits).

La remise des récompenses aura lieu le jeudi 9 mai 2024, salle de la Prairie, lors de l'exposition "Les Corbenois ont du talent !".

A cette occasion, une sélection des meilleures photos sera exposée et visible sur le site internet de la commune.

Le jury décernera trois prix par catégorie :  
**1<sup>er</sup> Prix** d'une valeur de 60 €  
**2<sup>e</sup> Prix** d'une valeur de 40 €  
**3<sup>e</sup> Prix** d'une valeur de 20 €  
Le **Prix du Public** récompensera le choix des visiteurs lors de l'exposition du 9 mai à la Prairie ("Les Corbenois ont du talent !").

## → Vous souhaitez participer ?

→ Remplissez le bulletin d'inscription, ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs, en ligne sur le site Internet de la commune : [stgermainducorbais.fr](http://stgermainducorbais.fr), rubrique "Actualités"

→ Envoyez votre photo par mail avant le 15 avril 2024 : [communedestgermainducorbais@wanadoo.fr](mailto:communedestgermainducorbais@wanadoo.fr)

Attention, vous devez impérativement nommer votre photo : **prénom-nom-age.jpg**  
Exemple pour Victor HUGO, 14 ans, le fichier sera nommé : victor-hugo-14.jpg

Pour valider votre inscription, il est indispensable de préciser, dans votre mail, le **lieu de la prise de vue**.

Le règlement du concours est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune : [stgermainducorbais.fr](http://stgermainducorbais.fr)



## PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Chaque année, les jours qui suivent le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de +40 % pour les piétons en fin de journée. La nuit tombe une heure plus tôt, la luminosité baisse entre 17h et 19h, dans un contexte de circulation dense : piétons et cyclistes sont donc moins visibles à l'heure des sorties d'école et du travail.

### SOYEZ VISIBLE, NE PRENEZ PAS DE RISQUE



#### PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois avant de traverser.
- S'il y en a, traversez aux passages piétons et empruntez les trottoirs. S'il n'y a pas de trottoir, marchez le plus éloigné possible de la chaussée.
- Soyez visibles. Privilégiez des vêtements clairs et utilisez des accessoires rétro réfléchissants.



#### CYCLISTES ET CONDUCTEURS D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

- Vérifiez votre éclairage.
- Ne roulez pas sur les trottoirs.
- Méfiez-vous des angles morts, notamment des bus et poids lourds.
- Portez des équipements ou accessoires rétro réfléchissants : pour les cyclistes, hors agglomération, le port d'un gilet rétro réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité ; les utilisateurs d'EDPM doivent porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro réfléchissant en ville lorsqu'il fait nuit ou en cas de faible visibilité, et en toutes circonstances hors agglomération.



#### AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de vigilance à l'égard des piétons, des cyclistes et des utilisateurs de trottinettes.
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos.
- Prudence aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables. Ralentissez ! Anticipez !

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

DSR - Octobre 2023 - FLY202324 - Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif - imprimé par la DILA

## ÉCOLE

### Réorganisation de l'utilisation des locaux

Afin d'optimiser et rationaliser l'utilisation des bâtiments communaux du groupe scolaire et de répondre aux demandes des personnels enseignants, les locaux de l'école ont été réorganisés à la rentrée.

Les bâtiments construits en 1982 sont désormais utilisés pour accueillir les élèves scolarisés en classes maternelles (trois salles de classe de 55 m<sup>2</sup>, 55 m<sup>2</sup>, 59 m<sup>2</sup>, avec des coins d'activités, des sanitaires et un hall d'accueil), bâtiments chauffés par une chaudière gaz à condensation neuve.

Ces bâtiments n'étaient plus utilisés par les enseignants ; une salle accueillait le RASED, les deux autres, la garderie.

Pour la rentrée de septembre 2023, deux salles (enseignement) ont été équipées d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc interactif, la troisième transformée en dortoir.

Au sein du groupe scolaire, deux anciennes classes de maternelles accueillent maintenant la garderie et l'aide aux devoirs. Un bureau (réhabilité) a été mis à la disposition de la psychologue scolaire du RASED.



Bâtiments construits en 1982

## LA PRAIRIE

### La salle s'équipe d'un vidéoprojecteur

Pour répondre aux demandes et besoins des utilisateurs et renforcer son attractivité, la municipalité a décidé d'équiper la salle d'un dispositif de vidéo-projection (écran de 3m x 2m) et d'un vidéoprojecteur puissant (8000 lumens).

La salle communale « La Prairie », entièrement rénovée en 2007, est composée d'une grande salle (326 m<sup>2</sup>) et de deux petites salles (149 m<sup>2</sup>) avec des cloisons mobiles. Elle est habilitée pour accueillir 487 personnes.

La société MTCA – Moyens et techniques de communication audiovisuelle (Caen) a fourni le matériel (vidéoprojecteur et écran) et a installé le câblage HDMI. 2 connexions HDMI sont possibles (près de la scène ou

au fond de la salle). Une borne WIFI permet de se connecter à Internet.

La société HEN ELEC (Alençon) a procédé à l'installation électrique.

La société TALVARD (Alençon) a réalisé et installé le support métallique du vidéoprojecteur.

L'ensemble des travaux représente un investissement de 20 000 €.

La sonorisation, de bonne qualité, a été conservée.



Écran de 3m x 2m

Avec ce nouvel équipement, la salle de la Prairie permet l'organisation de conférences, d'animations, de projections...



## VERGER CONSERVATOIRE

### Découvrir et déguster des fruits « non conformes au standard commercial »

Le verger conservatoire accueille 21 pommiers et 3 poiriers derrière la salle de la Prairie. Des variétés anciennes (Rambour, Gros Locard, Transparente de Croncel, Bénédicte...) issues des cultures de Bernard COULON, spécialiste renommé. Un verger à vocation pédagogique.

A ce jour, on recense plusieurs milliers de variétés de pommes et de poires dans le monde.

Pourtant en France, seulement quelques-unes d'entre elles sont cultivées afin d'être commercialisées selon des critères bien précis.

Cette sélection restrictive pourrait amener à la disparition de certaines de ces variétés, laissant craindre un déséquilibre important de la biodiversité dans ce secteur, alors que cette dernière permet une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Notre objectif de sauvegarde de variétés

anciennes vise à permettre à tout un chacun de découvrir et de déguster des fruits « non conformes au standard commercial ».

Qu'elles soient tachées, difformes, ternes, pommes et poires méritent aussi d'être croquées.

Ce verger conservatoire permet également au public de redécouvrir des fruits d'autrefois oubliés, de se réapproprié un patrimoine fruitier.

Ce verger de taille modeste est un lieu de préservation de la diversité biologique et génétique qui assure la pérennité des variétés locales et anciennes.



Un panneau explicatif pour chaque arbre



Plan du verger à l'entrée



21 pommiers et 3 poiriers



Signalétique, parking de la Prairie



## PLANTATIONS

### Une centaine d'arbres et arbustes ancrent leurs racines dans la terre corbenoise !

Cette saison, la commune procède au remplacement d'arbres malades, morts ou qui ont souffert des tempêtes et coups de vent successifs ces derniers mois.

De nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes sont au programme du côté de la voie verte.

- Diverses sortes de noisetiers la borderont principalement sur l'allée conduisant à la passerelle.



Noisettes

- Des châtaigniers embelliront le fond du terrain jouxtant cette allée.



Châtaignier

- Des essences d'arbres ornementaux trouvent leur place en bouquet sur la parcelle du fond. On y verra

des Arbres aux Faisans et des Alisiers Blancs. Deux essences mellifères dont les baies attirent les oiseaux.



Alisiers Blancs

Ainsi, par le travail des agents des services techniques, une centaine d'arbres et arbustes en nouvelle plantation ou en remplacement ancrent leurs racines dans la terre corbenoise !

## RIVERAINS

### Entretien des pieds de murs et trottoirs

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir l'espace communal devant leur propriété. Un arrêté municipal, daté du 29 novembre 2023, détaille les règles.

Les riverains doivent enlever les mauvaises herbes au pied des murs de clôture, les fleurs, feuilles, fruits tombés et provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires (désherbants chimiques) est strictement interdit.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la séparation avec le domaine public.

Les gargouilles doivent être régulièrement nettoyées.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués

à la déchetterie. Il est expressément défendu d'évacuer les produits de ce balayage dans les bouches d'égout ou avaloirs. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, leur facturer les frais de nettoyage et d'évacuation des déchets.

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.





**AMIS DU PATRIMOINE**

**09 SEPT.** Malgré la canicule, 80 personnes ont participé à une balade commentée qui partait de la ferme des Aulnays pour aller à l'émouvante carrière des fusillés des Aulnays puis au superbe château de la Chevallerie.



**BIENVENUE**

**15 SEPT.** Après le départ de Corinne LEQUILIERIER, Stéphanie BARBOSA rejoint l'équipe de la mairie à l'accueil et la comptabilité.



**DÉPART**

**19 SEPT.** Grégory POIRIER (à gauche) quitte les services techniques de Saint-Germain pour rejoindre la commune de Sées.



**ESPACE GAGNAIRE**

**05 OCT.** Pose de la première pierre de la résidence de l'Isle qui comptera dix-neuf appartements du T1 au T4.



**AMIS DU PATRIMOINE**

**15 OCT.** Le groupe gospel lavallois Madiba, avec ses 31 choristes, a enchanté par son dynamisme les 180 personnes qui avaient trouvé place dans l'église lors du concert des 15 ans de l'association.



**BMX**

**21 OCT.** Championnats de l'Orne et troisième et dernière manche du Trophée 61.



**NOCES DE DIAMANT**

**28 OCT.** Yvette et Michel CAGET ont renouvelé leurs vœux, soixante ans après leur mariage à Alençon en 1963.



**BADMINTON**

**28 OCT.** Soirée déguisée à l'occasion du tournoi d'Halloween.



**NOCES D'OR**

**28 OCT.** Josiane et Lionel TRUILLARD ont fêté leurs 50 ans de mariage en mairie.



**TENNIS DE TABLE**

**10 NOV.** Plus de 300 joueurs pour le loto annuel du club à la salle de la Prairie.



**CÉRÉMONIE**

**11 NOV.** Commémoration à l'ancien cimetière en présence de la FNACA.



## Bilan financier provisoire de l'année 2023

### Recettes de fonctionnement

A ce jour, nous pouvons établir un bilan provisoire de l'état des finances de la commune. Malgré l'augmentation du produit de la fiscalité, les recettes n'augmentent pas à cause de :

- La baisse des dotations de l'Etat :
  - o Dotation forfaitaire des communes : - 6 500 € dû à la baisse de la population constatée lors du recensement de 2022
  - o Dotation de Solidarité Rurale (DSR) : - 40 000 €
- La diminution des droits de mutation à titre onéreux - DMTO (Impôt auquel sont soumis les ventes de biens immobiliers) estimée à : - 50 000 €

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses seront supérieures d'environ 1.6 % par rapport à celles de 2022, essentiellement dû à :

- L'inflation (de l'ordre de 5.8%)
- L'augmentation du coût des énergies
- La revalorisation de 1.5 % du point d'indice et l'augmentation indiciaire pour la rémunération des agents de la commune à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023

|                                   | Estimation fin 2023 (€) | Réalisation fin 2022 (€) | Ecart entre estimation 2023 et réalisation 2022 |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------------------|---|
| <b>Recettes de fonctionnement</b> | <b>2 150 000</b>        | <b>2 270 984</b>         | <b>-5,3%</b>                                    |
| <b>Dépenses de fonctionnement</b> | <b>1 670 000</b>        | <b>1 643 057</b>         | <b>+1,6%</b>                                    |

L'augmentation des dépenses est contenue et maîtrisée, ce qui permettra à la commune de dégager un autofinancement net (après remboursement de la dette) de l'ordre de **505 000 €** ; ce montant sera investi sur les projets de 2024.

L'endettement de la commune est maîtrisé :

- Capital restant dû à la fin de l'année : 814 000 €
- Dette par habitant : 212 € (moyenne/habitant pour les communes de la même strate : 768 € en 2021)
- Annuité de la dette en 2023 : 100 000 €

### Dépenses d'investissement

Le montant des dépenses d'investissement en 2023 sera de l'ordre de **1 445 000 €**. Les projets prévus au budget 2023 ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

#### • Travaux de voirie : 926 000 €

- o Aménagement des rues de la Libération-11 Novembre-Verdun-6 Juin : 860 000 €
- o Passerelle sur la Sarthe entre Saint-Germain-du-Corbéis et Alençon : 27 000 €
- o Passage au-dessus d'un fossé sur la voie en bordure de la Sarthe : 11 000 €
- o Divers travaux et aménagements de voirie et de sécurisation : 28 000 €

|  |          |
|--|----------|
| Mobilier urbain                                | 5 000 €  |
| Rénovation borne incendie                      | 4 400 €  |
| Sécurisation : chaussée - trottoirs - parkings | 12 000 € |
| Divers aménagement trottoirs                   | 3 600 €  |
| Plantation arbres, arbustes                    | 3 000 €  |

- o Réfection des chemins de bord de Sarthe : 63 000 €. Ces travaux réalisés en 2022 et facturés n'ont pas été payés car ils ne sont pas conformes à la demande. L'entreprise qui a réalisé les travaux a engagé une action en justice à l'encontre de son fournisseur de matériau.

#### • Travaux d'agencement et d'aménagement de terrains : 131 000 €

- o Solde de l'aménagement du cimetière : 119 000 €
- o Création d'un foot-five (études et maîtrise œuvre) : 12 000 €

#### • Travaux dans les bâtiments communaux : 238 000 €

- o Solde des travaux de l'ancienne mairie : 109 000 €
- o Groupe scolaire : 14 400 €

|   |         |
|---|---------|
| Changement de la chaudière du bâtiment maternelle | 7 600 € |
| Installation de volets roulants dans une classe   | 2 800 € |
| Travaux de peinture                               | 2 500 € |
| Travaux électriques                               | 1 500 € |

#### o Mairie : 11 000 €

|   |         |
|---|---------|
| Travaux sur le circuit de chauffage               | 6 700 € |
| Travaux électriques (carte identité et passeport) | 3 100 € |
| Travaux de toiture                                | 1 200 € |

#### o La Prairie : 31 000 €

|  |          |
|--|----------|
| Installation d'un vidéoprojecteur + écran            | 20 000 € |
| Réparation des portes de séparation entre les salles | 11 000 € |

#### o Salle des aînés : 2 300 €

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| Installation d'un vidéoprojecteur | 1 800 € |
| Travaux électriques               | 500 €   |

#### o Salles des Pommiers : 5 100 €

|                  |         |
|------------------|---------|
| Réparation porte | 800 €   |
| Etude thermique  | 4 300 € |

#### o Eglise : 1 200 €

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| Peinture des portes d'entrée | 1 200 € |
|------------------------------|---------|

#### o Autres bâtiments communaux : 4 000 €

#### o Gymnase : 60 000 €

Au cours de l'année 2023, poursuite des différentes études :

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Maîtrise œuvre - architecte       | 27 000 € |
| Etudes thermiques et fluides      | 6 800 €  |
| Etudes électriques                | 2 000 €  |
| Etudes de structure               | 2 700 €  |
| Etude géologique                  | 6 500 €  |
| Repérage amiante et plomb         | 3 500 €  |
| Inspection des différents réseaux | 7 500 €  |
| Relevé topographique              | 4 000 €  |

#### • Autres dépenses d'investissement : 150 000 €

#### o Services techniques : 66 000 €

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Camion 3,5T                    | 52 000 € |
| Remorque                       | 10 000 € |
| Divers matériels et outillages | 4 000 €  |

#### o Informatique – numérique – mobilier : 41 500 €

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| <b>Mairie</b>                | <b>28 500 €</b> |
| Logiciels                    | 19 000 €        |
| Matériel bureautique         | 8 500 €         |
| Mobilier                     | 1 000 €         |
| <b>Ecole</b>                 | <b>13 000 €</b> |
| Matériel informatique        | 4 500 €         |
| 2 tableaux interactifs (TBI) | 7 000 €         |
| Petit mobilier               | 1 500 €         |

- Acquisition de réserves foncières : 42 500 €
  - Terrain en face du cimetière
  - Terrain situé entre les lotissements des Chabris et de la Chicaudière
  - Terrain au bord de la Sarthe

## Recettes d'investissement

Le montant des recettes d'investissements en 2023 sera de l'ordre de **1 168 000 €**.

### • Subventions d'investissement : 394 000 €

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Etat - DETR - DSIL</b>   | 323 500 € |
| Solde subvention pour les travaux de la rue du Général Leclerc tranche 2                    | 163 000 € |
| 1 <sup>re</sup> partie subvention pour les travaux rues Libération-11Novembre-6 Juin-Verdun | 52 000 €  |
| Subvention pour le remplacement de la chaudière des classes maternelles                     | 2 000 €   |
| Subvention pour le socle numérique de l'école   | 12 000 €  |
| Solde subvention pour les travaux dans l'ancienne mairie (MAM)                              | 73 500 €  |
| Solde subvention pour le remplacement des chaudières du groupe scolaire                     | 21 000 €  |
| <b>Conseil Départemental de l'Orne</b>  | 30 000 €  |
| Subvention pour les travaux dans l'ancienne mairie (MAM)                                    | 30 000 €  |
| <b>Communauté Urbaine d'Alençon (CUA)</b>   | 40 500 €  |
| Fonds de concours pour les travaux sur le réseau pluvial rue du Général Leclerc             | 38 500 €  |
| Fonds de concours pour le remplacement des chaudières du groupe scolaire                    | 2 000 €   |

### • FCTVA (fonds de compensation pour la TVA) : 171 000 €

- Montant perçu en 2023 sur les investissements réalisés en 2022.

### • Taxe aménagement : 5 000 €

### • Excédents de fonctionnement capitalisés : 598 000 €

## Budget primitif 2024

Le budget primitif pour l'année 2024 a été voté lors de la séance du **Conseil Municipal du 12 décembre 2023**.

Dans un contexte contraint et difficile :

- Inflation
- Conflits internationaux
- Prix des énergies
- Manque de visibilité sur l'obtention des subventions (gymnase)
- Urgence climatique appelant une transition écologique responsable

Le budget 2024 devra être élaboré avec prudence et pragmatisme.

Cela passe par la maîtrise du budget de fonctionnement pour conserver une capacité d'investissement permettant de financer les projets structurants de la commune.

**Notre objectif : améliorer le bien-être de chacun et le « Vivre Ensemble » à Saint Germain du Corbéis.**

L'investissement restera à un niveau élevé pour poursuivre la réalisation de travaux structurants, la réhabilitation des bâtiments, tout ceci dans un contexte de développement durable et de développement de l'économie locale.

L'ensemble des conseillers municipaux, lors de la séance du 07 novembre 2023, a adopté les grandes orientations budgétaires de 2024 présentées lors du DOB (Débat d'Orientations Budgétaires).

### ➤ Gestion

- Pas d'augmentation des impôts locaux (taux communaux identiques à ceux de 2023)
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré l'augmentation des prix des énergies et de l'inflation qui va nous amener à rechercher de nouvelles sources d'économie
- Vigilance sur le suivi du budget de fonctionnement et capacité d'adaptation aux diverses évolutions

- Dégagement d'un autofinancement net d'au moins 450 000 € pour permettre les investissements structurants pour l'avenir

### ➤ Solidarité

- Accompagner les actions et les projets de solidarité du CCAS :

- L'inflation, le coût des énergies impactent de plus en plus d'habitants de la commune
- Reconduire l'aide apportée aux familles pour l'inscription de leurs enfants dans un club sportif ou dans une association culturelle

La subvention au CCAS sera augmentée (44 000 € au lieu de 33 000 €)

### ➤ Amélioration du cadre de vie – Environnement

- Evolution de notre patrimoine immobilier - Réhabilitation des bâtiments - Economie d'énergie :

- Isolation – éclairage dans les salles de classe de l'école (poursuite du programme engagé en 2022)
- Programme d'isolation de l'ensemble des salles des « Pommiers »
- Préparation de la réhabilitation du gymnase (attente du retour des demandes de subventions)
- Mise aux normes des bâtiments

### ➤ Aménagement urbain – mobilité douce - Environnement

- Préparation et poursuite des aménagements des quartiers
- Amélioration de la mobilité douce
- Aménagements de voiries, trottoirs, accessibilité...
- Désartificialisation des cours de l'école et de zones bitumées
- Poursuite de plantations d'arbres et aménagement de terrains

### ➤ Vie associative - Jeunesse - numérique

- Associations :

- Soutenir les associations par la mise à disposition de locaux et attribution de subventions sur la base de réels projets
- Aménager les locaux ou terrains sportifs

- Numérique – informatique :

- Mettre à niveau l'équipement informatique des écoles et des services de la mairie

### ➤ Soutien aux projets pédagogiques des écoles

- Dans le cadre de projets spécifiques, la commune pourra apporter son soutien

### ➤ Vie culturelle – Animation de la commune

- Organiser des conférences...
- Organiser des événements culturels, sportifs, festifs...

Afin de mettre en œuvre ces différentes actions, le projet de budget primitif (BP) 2024, qui a été présenté au conseil municipal du 12 décembre 2023, se traduira de la manière suivante :

## Section de fonctionnement

### Prévision recettes réelles de fonctionnement BP 2024 : 2 081 500 €.

#### ➤ Fiscalité :

- Pas d'augmentation des taux communaux :
  - Taxe foncière sur le bâti (TFPB) : 34,36%
  - Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB) : 22,23%
- Revalorisation par l'Etat des bases pour le calcul de la taxe foncière : + 4,2%

| Section fonctionnement                    | CA 2022          | BP 2023          | DOB 2024         | Différence DOB 2024/BP 2023 | Evolution   |
|---|------------------|------------------|------------------|-----------------------------|-------------|
| <b>Recettes réelles de fonctionnement</b> | <b>2 270 984</b> | <b>2 036 500</b> | <b>2 081 500</b> | <b>45 000</b>               | <b>2,2%</b> |
| Produits des services                     | 59 691           | 44 000           | 45 000           | 1 000                       | 2,3%        |
| Impôts et taxes                           | 1 369 000        | 1 260 000        | 1 300 000        | 40 000                      | 3,2%        |
| Dotations                                 | 777 155          | 695 000          | 695 000          | 0                           | 0%          |
| Autres produits de gestion courante       | 28 802           | 33 000           | 37 000           | 4 000                       | 12,1%       |
| Atténuations de charges                   | 19 637           | 2 000            | 2 000            | 0                           | 0%          |
| Produits financiers                       | 131              | 500              | 500              | 0                           | 0%          |
| Produits exceptionnels                    | 16 569           | 2 000            | 2 000            | 0                           | 0%          |

CA : Compte Administratif

## Prévision dépenses réelles de fonctionnement BP 2024 : 1 629 000 €.

- Charges à caractère général : pas d'augmentation prévue malgré l'inflation et l'augmentation des énergies.
- Subvention au CCAS : augmentation de 9 000 € :
  - Le nombre d'habitants en difficulté augmente
  - Poursuite de l'aide de 50 € apportée à chaque enfant des familles pour l'inscription à une activité sportive ou culturelle

| Section fonctionnement                    | CA 2022          | BP 2023          | DOB 2024         | Différence DOB 2024/BP 2023 | Evolution  |
|---|------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------|
| <b>Dépenses réelles de fonctionnement</b> | <b>1 517 290</b> | <b>1 597 000</b> | <b>1 629 000</b> | <b>32 000</b>               | <b>+2%</b> |
| Charges à caractère général               | 347 918          | 405 000          | 405 000          | 0                           | 0%         |
| Charges de personnel                      | 742 590          | 720 000          | 740 000          | + 20 000                    | +2,8%      |
| Autres charges de gestion courante        | 173 478          | 174 000          | 188 000          | + 14 000                    | +8%        |
| Atténuation de produit                    | 239 471          | 240 000          | 240 000          | 0                           | 0%         |
| Charges financières                       | 10 833           | 25 000           | 23 000           | - 2000                      | -8%        |
| Provisions                                | 3 000            | 3 000            | 3 000            | 0                           | 0%         |

La maîtrise du budget primitif 2024 de la section de fonctionnement devrait nous permettre d'obtenir les résultats suivants en fin de l'année 2024 :

- Epargne brute prévisionnelle 2024 : **540 000 €**
- Epargne nette prévisionnelle 2024 (après remboursement capital de la dette) : **470 000 €**

### Section d'investissement

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, un endettement bien encadré, une recherche active de subventions, des partenariats forts vont permettre en 2024 la finalisation et le démarrage de nouveaux projets en gardant à l'esprit l'amélioration constante et durable du cadre de vie de chacun d'entre nous.

## Prévisions de dépenses d'investissement pour 2024 : 2 748 000 €.

### ➤ Bâtiments : 2 090 000 € TTC

#### Crédits reportés : 2 020 000 €

- Gymnase – 1<sup>re</sup> tranche Réhabilitation et Extension (2 000 000 € TTC report 2023)

Ce dossier nous a mobilisé sur toute l'année 2023.

Partie technique :

- Finalisation des pré-études
- Dépôt du permis de construire

Partie subventions :

La préfecture nous a conseillé de scinder notre projet en 2 tranches distinctes afin d'obtenir un taux de subvention le meilleur possible. Avec l'architecte, nous avons revu le projet pour le découper en 2 tranches :

- Tranche 1 - Extension du gymnase et vestiaires pour le football : 2 000 000 € TTC
- Tranche 2 - Réhabilitation du gymnase : 2 300 000 € TTC

Les demandes de subventions ont été réalisées en intégrant ce phasage.

A ce jour, nous avons des réponses positives de certains de nos partenaires, il reste en attente la réponse de la Région Normandie via le contrat de Territoire 2023-2027 qui doit être signé avec la CUA. La signature est attendue courant du 1<sup>er</sup> trimestre de 2024.

Lorsque nous aurons tous les retours et le montant des différentes subventions allouées, nous bâtirons le plan de financement final avec l'autofinancement que la commune pourra apporter et le montant de l'emprunt à souscrire. A l'issue, nous déciderons de poursuivre le projet ou de modifier celui-ci si besoin pour des raisons économiques.

- Ecole : 2 classes + 1 couloir (isolation-stores-éclairage Led) : 20 000 € TTC (report 2023).

## Nouveaux crédits pour 2024 : 70 000 €

- Ecole : 2 classes (isolation-stores-éclairage Led)
- Salle des Pommiers (isolation thermique)
- Divers travaux dans les bâtiments communaux
- Mises aux normes (électriques, PMR...)

### ➤ Voirie – Aménagement – Environnement : 518 000 € TTC

#### Crédits reportés : 263 000 €

- Réfection voies bord de Sarthe : 63 000 € TTC (report de 2023)
- Fin de l'aménagement d'un « foot five » : 200 000 € TTC (report de 2023)  
Nous avons obtenu les subventions suivantes pour ce projet :
  - Fédération Française de Football : 40 000 €
  - Conseil Départementale de l'Orne : 20 000 €
  - Conseil Régional de la Normandie : 20 000 €
  - ANS (Agence National du Sport) : 30 000 €

#### Nouveaux crédits pour 2024 : 255 000 €

- Solde de l'aménagement des rues de la Libération - 11 Novembre - Verdun - 6 Juin : 20 000 € TTC
- Aménagement du foot five : 20 000 € TTC
- Travaux de voirie : 215 000 €
  - Sécurisation / accessibilité des rues – routes – trottoirs...
  - Divers travaux de voirie
- Aménagement de terrains et plantation d'arbres

### ➤ Immobilisations corporelles

#### Nouveaux crédits pour 2024 : 70 000 € TTC

### ➤ Remboursement du capital des emprunts

#### Nouveaux crédits pour 2024 : 70 000 €

## Prévisions de recettes d'investissement pour 2024

### ➤ Subventions :

- Subventions déjà acquises : **338 000 €**
  - Foot five : 110 000 €
  - Solde réhabilitation cimetièrre : 102 000 €
  - Solde aménagement rues du 11 Novembre - 6 Juin - Verdun - Libération : 121 000 €
  - Réhabilitation de 2 classes : 5 000 €
- Subventions en attente de finalisation :
  - Gymnase
- Nouvelles subventions à demander en 2024 :
  - Réhabilitation de 2 classes
  - Travaux d'isolation des salles des Pommiers
  - Désartificialisation des cours d'école

### ➤ FCTVA :

- Récupération d'une partie de la TVA sur les travaux d'investissement réalisés en 2023 : 200 000 €

Les éléments de recettes d'investissement seront ajustés en juin 2024 lors de la présentation du compte administratif.





## NAISSANCES

LACROIX Nelya, 10/06/2023  
 SELLIER CHERIF Sohan, 06/09/2023  
 EL KOUCHI Iyad, 09/09/2023  
 LENJALLEY Maria, 25/09/2023  
 PERELLE Gabin, 15/10/2023  
 GRANDJEAN Giulia, 17/10/2023  
 BRUNEAU Ohana, 22/10/2023



## MARIAGES

CUSSET Gladys  
 et MARCELIN Rodrigue, 15/07/2023  
 NOËL Karine  
 et BARBETTE Frédéric, 05/08/2023  
 PIEL Alice  
 et HUBERT Pierre-François, 19/08/2023  
 STEPANOVA Yuliya  
 et DUPONT Gaëtan, 19/08/2023  
 GESLAIN Énora  
 et DUPONT Raphaël, 16/09/2023  
 GUILLIER Lucille  
 et ROLLAND Jean, 23/09/2023  
 DOS SANTOS Elisa  
 et MÉNARD Julien, 28/10/2023



## DÉCÈS

AGOSTINI Thérèse, née GILLOT, 12/06/2023  
 BROSSÉ Lisiane, 12/06/2023  
 MALCOIFFE Christian, 30/06/2023  
 BAUDRON Madeleine, née DALLET, 28/07/2023  
 FLAVIEN Simonne, née MILET, 28/07/2023  
 CAMUS Marie-Thérèse, née LUCAS, 29/07/2023  
 LEDUC Francis, 03/08/2023  
 FRESNAYE René, 14/08/2023  
 GOULETTE Michel, 01/09/2023  
 PILON Martine, née LAFONTAINE, 17/09/2023  
 CHARRETIER Chantal, née NEVEU, 25/09/2023  
 CHEVALLIER Odile, née GRANGER, 13/10/2023  
 BURETH Jacqueline, née AUBRY, 31/10/2023  
 GAUDRÉ Marcelle, née BESNARD, 02/11/2023  
 BIARD Thérèse, née POREE, 04/11/2023

enseignes  
 panneaux  
 véhicules  
 totems  
 banderoles  
 autocollants  
 stands  
 kakémonos  
 drapeaux...

87 rue du Général Leclerc  
 S<sup>t</sup> Germain du Corbéis  
 Tél. : 02 33 32 82 01  
 E-mail : atoutpub@sfr.fr

## Services Mairie

02 33 82 26 80  
 comunedestgermainducorbeis@wanadoo.fr  
**Horaires d'ouverture :**  
 Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30  
 Le mardi de 8h30 à 12h, fermeture l'après-midi  
 Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
 Le jeudi de 8h30 à 12h, fermeture l'après-midi  
 Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
 Le Maire et les adjoints reçoivent chaque jour sur rendez-vous.  
**Assistante Sociale**  
**Julie SCOTET**  
 02 33 31 04 31 - 02 33 32 39 21 sur rendez-vous

## Enseignement

**ECOLE - Directeur Frédéric SAUGERON**  
 2, rue du stade 02 33 26 26 20  
**ACCUEIL PERISCOLAIRE**  
 Entrée rue du Stade  
 Le matin de 7h30 à 8h30, le soir de 16h30 à 18h30  
**INSTITUT MEDICO EDUCATIF «LA GARENNE»**  
 Directeur Pascal ROSSOLINI  
 02 33 80 02 80

## Ramassage des ordures ménagères

**Déchets ménagers :** tous les lundis (dès 6h)  
**Collecte sélective :** le lundi (dès 14h) semaine impaire  
**Récupération du verre et du papier :** rue du Chemin de Gesnes, rue du Grand Pré, parking du Carrefour Market, salle polyvalente de la Prairie, rue des Bertaux lieu-dit Bois Gérard, rue des Jonquilles, rue du Champ Beaumont, rue du Stade.  
**Récupération du papier :** rue de la Libération, rue du Pré Failly, rue des Ormeaux.  
**La balayeuse :** elle passe le deuxième mardi et le deuxième mercredi du mois.  
**Collecte des encombrants :** Depuis le 1<sup>er</sup> février 2011, il n'existe plus d'enlèvements d'encombrants au porte à porte. Se rendre dans les déchetteries. Les déchets verts ne sont plus collectés avec les ordures ménagères (déchetteries, compost, prestataire).  
**Service Déchets ménagers**  
 26 rue de Balzac - Alençon  
 Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
 Ouverture en continu le jeudi de 8h30 à 17h30  
 N° Vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit)  
**Déchetterie / Centre de valorisation Arçonnay**  
 Zone Artisanale, rue Saint-Blaise  
 Arçonnay  
 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
**Déchetterie / Centre de valorisation Alençon Nord**  
 rue Nicolas Appert  
 Alençon  
 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## Eclairage public

En cas de panne (appel gratuit) : 0 800 46 38 79

## Associations

**Badminton :** Mickaël HUET 06 37 54 37 89  
**Basket :** Françoise VINOT 02 33 26 62 33  
**BMX :** Mickaël VICIER 06 76 08 54 97  
**Football :** Fabien MUTEL 06 76 10 08 83  
**Club Tonic :** Françoise GUILMEAU 02 33 26 46 96  
**Handball :** Steves LIEGARD 06 48 05 17 88  
**Karaté :** Hamid BEN LAHOUCINE 06 30 85 39 66  
**Pétanque :** Bruno GIROULT 06 85 45 27 81  
**Krav-Maga Tai-Jitsu :** Jérôme CHENEL 06 70 07 02 05  
**Tennis :** Laurent MONY 06 49 61 80 42  
**Tennis de table :** Denis KOELZ 06 07 40 22 76  
**Anciens Combattants d'Afrique du Nord (F.N.A.C.A.) :**  
 Martial BERNIER 02 33 26 65 38  
**Les Amis du Patrimoine :**  
 Jean-Claude MARTIN 06 08 11 18 18  
**Clef de Sol Corbenoise :**  
 Anne-Marie CANU 02 33 26 90 20  
**Association Familiale :**  
 Françoise ROQUES 02 33 32 87 62  
**Club du Temps Retrouvé :**  
 Didier HONNIBALL 06 27 03 26 75  
 Place de l'Eglise 02 33 32 28 31  
**Fa Si La Danser :** Paul GIRARDEAU 02 33 26 50 52  
**La Récré :** Séverine AGOSTINI 06 23 81 12 10  
**Swap Poker :** Sébastien CHANCLOU 07 70 28 86 08  
**Vie Libre :** René DELAHAYE 06 26 25 63 30  
**Centre aéré Robert Hée - Claude Varnier :**  
 02 33 82 37 85  
**La Balzane Corbenoise (Centre Hippique) :**  
 Claire EVEN 02 33 26 09 99

## Numéros utiles

Urgences  
**Pompiers :** 18 **Police :** 17 **Samu :** 15  
**Appel d'urgence européen :** 112  
**C.H.I.C d'Alençon :**  
 25, rue Fresnay - Alençon 02 33 32 30 30  
**Clin. St Joseph :**  
 62, rue Candie - Alençon 02 33 32 56 00  
**L'intermède** (Unité d'accueil de jour pour malades d'Alzheimer) : 72/74, rue du Général Leclerc - Saint-Germain-du-Corbéis : 02 33 32 39 46  
**Château de Chauvigny :**  
 (Pension de Famille) : 02 33 26 64 44

## Ecoute et soutien

**ENFANCE MALTRAITÉE :** 119  
**DROGUES INFO SERVICE :** 0 800 23 13 13  
**SIDA INFO SERVICE :** 0 800 840 800  
**ENFANTS DISPARUS :** 116 000





IMPRESSION RAPIDE ET À BAS CÔÛT  
DE VOS BROCHURES, FLYERS,  
AFFICHES, BANDEROLLES,  
PANNEAUX PUBLICITAIRES,  
TOUS VOS TRAVAUX DE VILLE, ETC.  
**N'HÉSITÉZ PAS À ME CONSULTER !**

SERVICES GRAPHIQUES DE L'OUEST  
22, rue du Clos des Noisetiers  
61000 SAINT GERMAIN DU CORBEIS  
☎ 02 33 29 87 91 - Port. 06 62 92 86 62  
sgo61.fr - sgo61@orange.fr

Jacques DOSSAL

**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**

ARTISAN *Mareau*

61000 SAINT GERMAIN DU CORBEIS  
**02 33 26 26 48**



**GARAGE DE L'AVENIR**  
11 rue de la belle charpente  
61000 Saint-Germain-du-Corbéis


ENTRETIEN & RÉPARATION TOUTES MARQUES  
garagedelavenir611@orange.fr  
02 33 29 88 28

Ouvert du Mardi au Samedi

Vidange, pneus, distribution, freinage, vente véhicules d'occasion

**www.garage-premier.fr**

*Jeremy Lemaître*



**VENTE/ACHAT  
RÉPARATION  
AUTOMOBILE  
PARE BRISE**

ZA du Petit Cassard  
Route de Fresnay  
61000 St Germain du Corbéis  
**02 33 28 16 61**



61000 St Germain du Corbéis  
Tél : 02 33 26 42 84




AU TOP DU NUMÉRIQUE

- Dépannage informatique
- Vente de matériel
- Conseils
- Création de site Web



21c rue du Général Leclerc, 61000 Saint Germain-du-Corbéis  
Tel : 09 79 54 04 75  
Web : www.ouipc.fr



**market**

St Germain Du Corbéis

**CARROSSERIE - MECANIQUE  
du Petit Cassard**

**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES**    **Tél : 02 33 26 51 51**

**Fax : 02 33 32 85 46**

**Route de Fresnay  
61000 Saint Germain du Corbéis**



**le.petit-cassard@wanadoo.fr**

# EN JANVIER RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL !

## SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS

### PARKING DE LA SALLE DE LA PRAIRIE

N'oubliez pas de  
retirer toutes les  
décorations de  
Noël



Du mardi 2 au vendredi 5  
janvier 2024  
sur la zone matérialisée à  
cet effet



Sapin naturel et  
sans neige  
artificielle



**CUA** Communauté  
Urbaine  
d'Alençon

**UN DOUTE ?  
UNE QUESTION ?**

Numéro vert gratuit :  
**0 800 50 89 81**  
[www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)